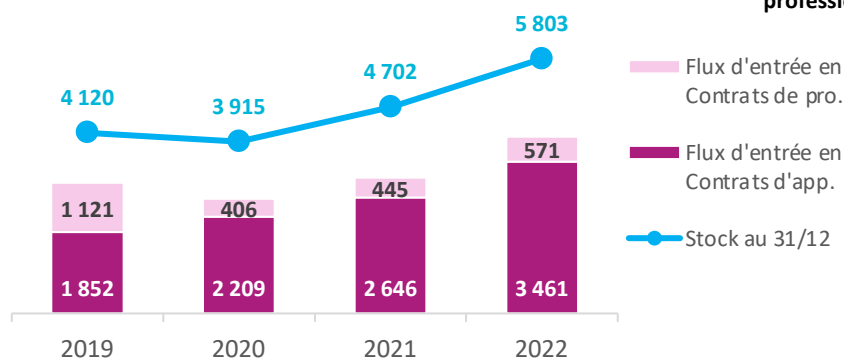


# BILAN ET ÉVOLUTION DE L'ALTERNANCE DANS LA BRANCHE DE LA MÉTALLURGIE EN 2022

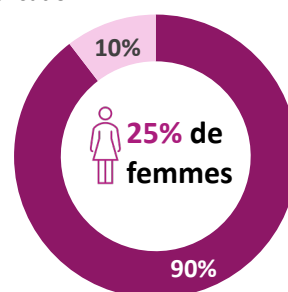
## OCCITANIE

**5 803 alternants dans 1 380 établissements de la branche sont formés dans 142 organismes de formation de la région**

Évolution du flux d'entrées et du stock d'alternants dans la branche de la métallurgie



Contrats de professionnalisation



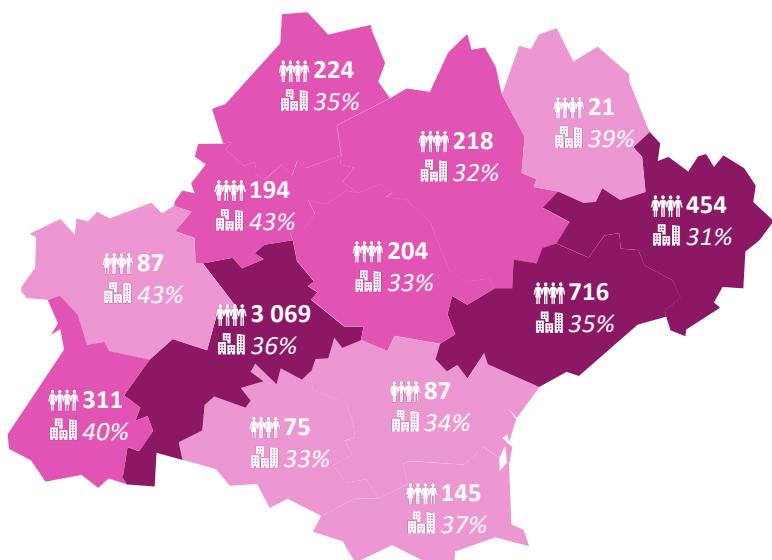
Contrats d'apprentissage

La région Occitanie a connu une **croissance quasi continue de ses effectifs d'alternants depuis 2019 (+41% en stock)**. La branche connaît une **accélération marquée des entrées en alternance depuis 2021 dans un contexte de reprise post-crise sanitaire et de déploiement des aides au recrutement d'alternants**. La hausse des entrées en alternance s'est poursuivie entre 2021 et 2022 dans la région. Elle est significativement supérieure au niveau national avec une **augmentation de 30% contre 7%**.

Les alternants représentent 4,6% des effectifs salariés au sein de la région alors qu'ils représentent 4,7% au niveau national. Lorsque l'on observe la répartition départementale des alternants, il est intéressant de voir que celle-ci est **très proche de celle des effectifs salariés**.

Nous pouvons en revanche noter des **écarts significatifs, entre les départements, sur la part d'établissements employeurs d'alternants** (de 43% à 31%).

Entre 2021 et 2022, il est intéressant de noter que tous les départements ont connu une **hausse de la part d'établissements employeurs d'alternants**. Notamment le département de la Haute-Garonne qui a augmenté de 3 points.

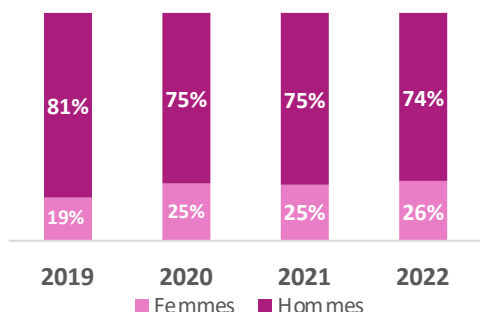


👤 Nombre d'alternants — +  
🏢 Part d'établissements employeurs d'alternants

NB : Localisation des alternants selon le lieu d'implantation de l'établissement employeur

## Une proportion grandissante de femmes parmi les alternants

### Évolution des entrées en alternance par genre



La **part des femmes** parmi les alternants sous contrat au 31 décembre 2022 (26%) est **plus élevée** que la **proportion des femmes** parmi les salariés de la branche dans la région (22%). La **part des femmes** connaît une hausse en 2020 et est stable depuis 2021. En effet, depuis 2019, nous observons une hausse de 37% de la part des femmes parmi les alternants.

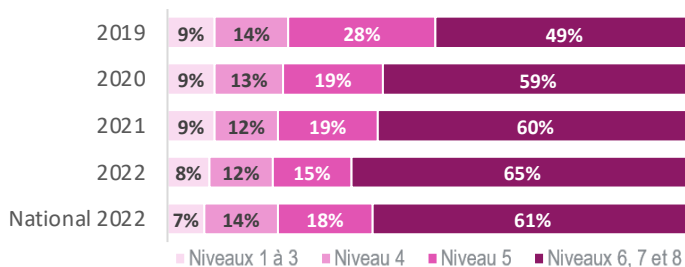
## Des alternants visant des niveaux de qualifications de plus en plus élevés

Un **mouvement de montée en qualification** global est observé depuis 2019. Le **transfert de formations en voie scolaire sur des niveaux bac+4/5 vers des contrats d'apprentissage** explique cette hausse des niveaux de qualification visés par les alternants.

La **différence de niveau visé selon le genre** est **particulièrement marquée**

au niveau régional sur les entrants de l'année 2022 (75% des femmes visent un niveau 6, 7 ou 8 contre 57% des hommes). Il existe également un **écart marqué selon le type de contrat**. Ainsi dans la région **42% des contrats de professionnalisation sont sur des niveaux 3 et 4** contre 16% des contrats d'apprentissage. L'accessibilité des CQP aux seuls contrats de professionnalisation explique ce phénomène.

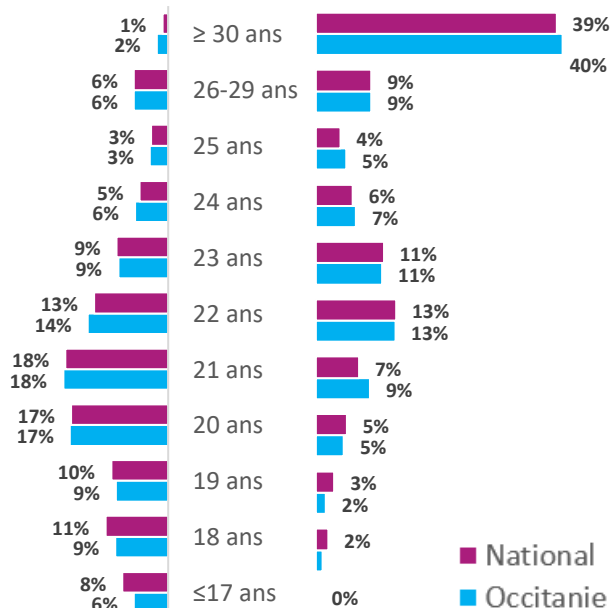
### Évolution du niveau visé par les alternants selon leur année de démarrage



## Un âge moyen qui augmente avec la hausse des niveaux de qualification

### Contrats d'apprentissage

### Contrats de professionnalisation



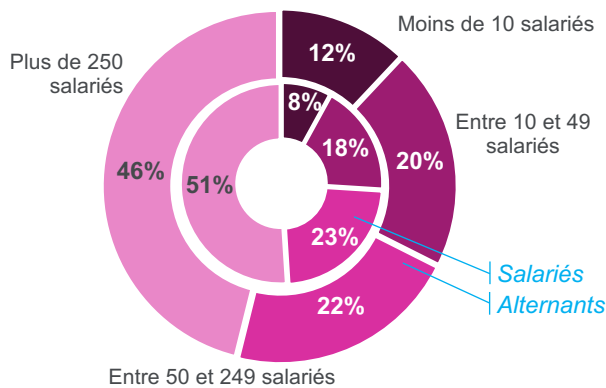
Les plus de 19 ans **représentent 78%** des alternants dans la métallurgie au sein de la région contre **74% au niveau national**. Ceci est notamment dû à la plus forte proportion d'alternants visant des niveaux 6,7 et 8 dans la région Occitanie.

À titre de comparaison, les alternants de plus de 19 ans représentent 87% en Île-de-France et 63% en Pays de la Loire.

## 35% des établissements<sup>(1)</sup> de la région emploient au moins un alternant

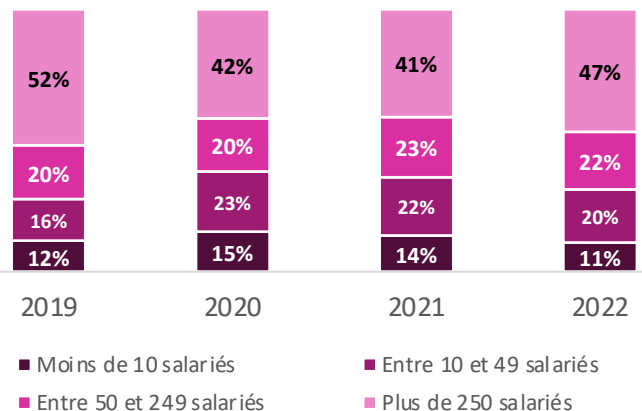
La proportion d'établissements<sup>(1)</sup> employeurs d'alternants dans la région a augmentée de 2 points entre 2021 et 2022. Elle est **égale à la proportion nationale (35%)**. Si l'on compare à d'autres régions, **ils sont 42%, en Pays de la Loire, à employer au moins un alternant** alors qu'ils sont **28% en Île-de-France**.

### Répartition des alternants sous contrat au 31/12/2022 et des salariés de la branche selon la taille des établissements employeurs (stock)



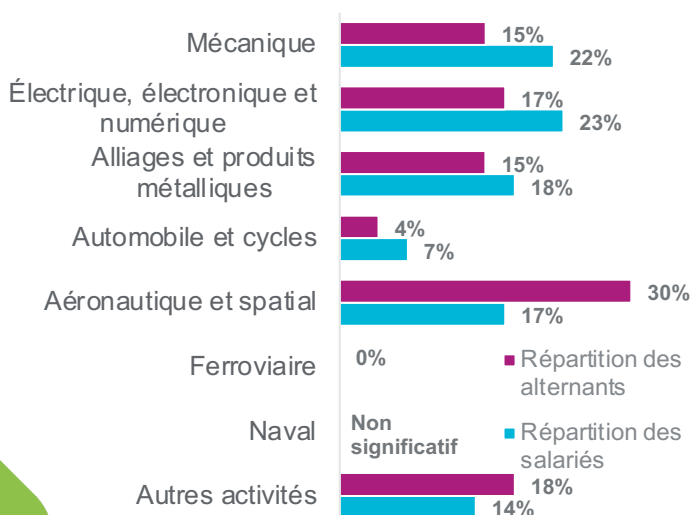
On observe que les établissements de plus de 250 salariés ont tendance à employer **moins d'alternants (46%) que le poids qu'ils représentent en salariés (51%)**. À l'inverse, les établissements de **moins de 10 salariés emploient plus d'alternants que de salariés (12% des alternants pour 8% des salariés)**.

### Évolution de la répartition des alternants selon la taille des établissements employeurs (par année d'entrée en alternance - flux)



Entre les années **2019 et 2022**, nous observons une répartition quasi stable **des alternants au sein des différentes tailles d'établissements de la branche**. Toutefois, nous pouvons constater en **2022 une hausse des entrées en alternance** dans des établissements de **plus de 250 salariés (+6 points)**.

### Répartition des alternants selon le secteur des établissements employeurs



Lorsque l'on regarde la **répartition des alternants de la région selon le secteur**, nous pouvons noter un **relatif équilibre avec la répartition des salariés**. Le secteur de l'aéronautique et spatial fait exception avec 17% de salariés et 30% d'alternants.

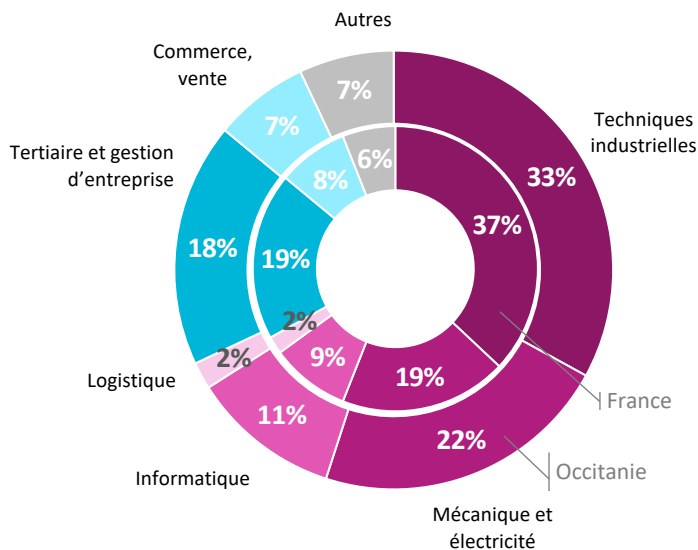
Il est difficile d'établir un portrait-robot de l'entreprise qui embauche des alternants sur la base de critères de taille d'entreprise ou de secteur d'activité. Il ressort que **l'embauche d'alternants repose plus sur une culture d'entreprise et sur un engagement des dirigeants**.

<sup>(1)</sup> Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise. Une entreprise est constituée d'autant d'établissements qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité.

## 15% des organismes de formation (21) forment 80% des alternants

Au niveau national, l'effet de concentration est plus marqué que dans la région puisque 13% des organismes de formation forment 80% des alternants. Dans le top 3 des organismes régionaux, nous retrouvons le Pôle formation UIMM Midi-Pyrénées (10%), MidiSup (8,5%), l'Université de Toulouse (7%).

Répartition des alternants selon la spécialité de formation dans la région et en France

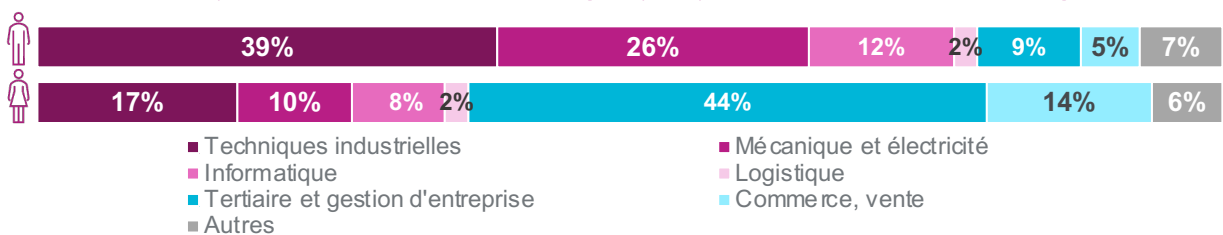


La répartition départementale des organismes fait ressortir un **effet de concentration sur l'agglomération toulousaine**. Nous retrouvons ainsi 66% des organismes en Haute-Garonne pour 52% des alternants.

Les **certifications de branche représentent 47 % des contrats de professionnalisation**. Cette proportion poursuit sa hausse principalement à cause **du transfert des titres et diplômes vers des contrats d'apprentissage** qui fait baisser la proportion de contrats de professionnalisation parmi les contrats d'alternance.

Si les spécialités cœur de métiers et interindustrielles représentent 68% des alternants, il est important de noter que **les spécialités suivies sont très genrées**. Ainsi seuls **37% des alternantes suivent des spécialités industrielles**.

Répartition des alternants de la région par spécialité de formation selon le genre



Retrouver l'ensemble des livrables sur [www.observatoire-metallurgie.fr](http://www.observatoire-metallurgie.fr)